

Pierre Serna

Que demande le peuple? Les cahiers de doléances de 1789. Manuscrits inédits

Paris, Textuel, 2019, 192 p.

Dans un article de synthèse publié au début des années 1980, Roger Chartier souligne que « [p]eu d'ensembles documentaires ont été plus questionnés que les cahiers rédigés à l'occasion de la convocation des États

Généraux en 1789¹ ». Appelée par Louis XVI le 24 janvier 1789 – pour la première fois depuis 1614 – dans une lettre adressée à son peuple, l'écriture des doléances du royaume a mobilisé environ cinq millions d'hommes de plus de 25 ans. Les cahiers devaient recueillir « l'ensemble des vœux émis, sous quelque titre que ce soit, par une assemblée de membres de l'un des trois ordres, réunis, en exécution des lettres royales de convocation, pour rédiger leurs doléances, vœux, plaintes, remontrances, pétitions, etc., instructions ou pouvoirs, ou ceux de leurs mandants, ou pour élire les députés porteurs de ces actes, soit pour l'une quelconque des Assemblées électorales successives, soit pour les États généraux eux-mêmes² ».

En novembre 1903, trois années après la publication de son *Histoire socialiste de la Révolution française*, ouvrage qui fait une place importante à cette source, Jean Jaurès propose aux députés la création d'une commission scientifique en charge de la publication des quelque 60 000 cahiers de doléances de 1789 existants. Cette proposition est accueillie favorablement par un vote unanime et suivie d'une édition systématique, dans chaque département, des cahiers disponibles, aujourd'hui conservés dans des archives municipales, des archives départementales et aux Archives nationales. Plusieurs types de documents coexistent en réalité derrière l'appellation générique de « cahiers » : des procès-verbaux de leur rédaction, des copies voire des copies de copies des doléances originales, des versions intégrales des cahiers d'origine. Leur nombre ainsi que la diversité des localisations, des formats et des règles ayant présidé à leur rédaction ont longtemps fait obstacle à une analyse historique globale de ces sources et ont surtout sans cesse relancé les interprétations à leur sujet.

Sans classer ici les approches existantes, il est possible d'en tracer quelques contours. Des historiens et historiennes ont privilégié l'analyse du contenu des cahiers afin de dessiner une carte de l'opinion des Français avant la Révolution, des sujets de leurs plaintes, de leur proximité ou de leur distance avec les énoncés révolutionnaires qui suivront, ou bien avec les institutions de la monarchie, en particulier avec la figure de Louis XVI. D'autres chercheuses et chercheurs ont évalué, dans les cahiers, le degré d'imprégnation des idées des Lumières ou des droits de l'homme et des idées démocratiques. D'autres, encore, ont voulu mieux savoir qui, au sein des trois ordres féodaux – depuis quelle fraction précise de ceux-ci –, formulait et inscrivait les doléances, reconstituant par exemple mieux, ces dernières années, la place exacte des femmes dans leur expression, et aussi comment ces demandes avaient été produites, notamment par quels jeux de transactions, en particulier

1. Roger CHARTIER, « Cultures, Lumières, doléances : les cahiers de 1789 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 28-1, 1981, p. 68-93, ici p. 68.

2. Armand BRETTE, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, Paris, Imprimerie nationale, 4 vol., 1894-1915, cité par P. Serna, p. 6.

pour les cahiers du tiers, entre l'oralité et l'écriture, entre la parole populaire et leur transcription par des couches plus lettrées. Les enquêtes historiques ayant pris les cahiers de 1789 pour objet ont également souligné l'importance d'une interprétation localisée comme l'ont montré, dans des registres différents, et parmi de nombreuses autres recherches classiques, les travaux de Paul Bois dans l'Ouest, de Charles Tilly dans l'Anjou, de Régine Robin à Semur-en-Auxois, de Jacques Dupâquier, Jacques Picard et Jacques Sirat dans le Vexin.

Pour Pierre Serna, qui coordonne et signe *Que demande le peuple?*, « les travaux historiques des quarante dernières années ont entièrement renouvelé une approche stigmatisante – qui réduisait ces milliers de pages à des modèles préparés dans leur majorité par la bourgeoisie urbaine [...] ». « Désormais, précise-t-il, le regard ne se porte plus seulement sur les 400 bailliages structurant le royaume, où les premières versions des cahiers ont été synthétisées; il descend au niveau des districts et des paroisses » (p. 9) et ferait ainsi apparaître les demandes et critiques des plus humbles et des dominés, exprimées dans une langue parfois fruste et sommaire mais qui n'en porte pas moins des sentiments clairs. Certains de ces documents ont puisé dans des modèles déjà rédigés qui furent ensuite reproduits et signés d'une paroisse à l'autre. D'autres cahiers ont, certes, été écrits par des avocats, des hommes de loi, des médecins, des lettrés ou bien par ceux que R. Chartier appelle les « intellectuels ruraux ». Mais il existe, selon P. Serna, qui suit en particulier ici les travaux de Philippe Grateau³, une autonomie relative, pendant longtemps sous-estimée par l'historiographie, des paroles paysannes dans l'expression des doléances de 1789.

Cet ouvrage présente donc des extraits inédits de cahiers puisés dans une quarantaine de lieux dispersés sur le territoire national (dont la Martinique) avec des photographies de leur première page ou des pages des extraits choisis ainsi que des caricatures, estampes, gravures et peintures de la période. Dans ce parcours textuel et surtout iconographique très riche, où les sources apparaissent pour la première fois telles quelles, dans leur matérialité d'origine, le lecteur retiendra en particulier la place accordée à des thématiques nouvelles comme l'écologie – autour des questions de chasse et d'animaux en particulier, sur lesquelles P. Serna s'est penché dans d'autres recherches – dans ses rapports à l'économie, les liens entre fin de la servitude et abolition de l'esclavage, la manière dont les femmes ont contourné leur exclusion et pris la parole ou encore la question des indigents qui, selon Louis Pierre Dufourny de Villiers, l'architecte du roi, formaient un « quatrième ordre » et comme une autre question sociale, appelée, au siècle suivant, à devenir centrale.

En 1789, dans la société préévolutionnaire, environ 60 % des hommes et 80 % des femmes sont illettrés. Nombre de doléances ont donc été exprimées à l'oral avant d'être écrites. Dans l'ouvrage de P. Serna, le lecteur accède, pour la première fois, à la graphie, aux ratures et aux mises en page de ces doléances. On peut regretter que ces éléments ne fassent pas l'objet d'une analyse en propre même si le format de ce volume, tourné d'abord vers le grand public, n'est sans doute pas de nature à favoriser ce type de traitement scientifique. Est-ce aussi la raison

pour laquelle cet ensemble ne propose pas de mettre en relation systématique les lieux, les formes et les contenus de l'expression des plaintes populaires qu'il met en scène ? Les critères ayant présidé au choix des lieux sélectionnés restent, eux aussi, inconnus, de même que ceux qui ont déterminé le choix des sources dans chacune des archives consultées. Des doléances issues des villes (Paris, Marseille, Reims) et des campagnes se succèdent les unes aux autres. Les bailliages choisis, tout comme les unités administratives plus petites, viennent de plusieurs parties du territoire national, mais l'ouvrage ne semble viser ni une représentativité ni un équilibre clairement définis. De là vient aussi l'impossibilité de situer socialement les paroles rédigées et notamment leur caractère essentiellement paysan dans les cahiers du tiers. Difficile, dans ces conditions, de vérifier le parti pris pourtant puissant de l'auteur selon lequel la parole paysanne a su se faire entendre pendant l'épisode sans l'aide des professions légistes et des lettrés.

Lorsque, le 9 octobre 2019, paraît *Que demande le peuple ?*, la thématique des doléances, qui n'a que très rarement dépassé les cercles de spécialistes de la Révolution française, s'était déjà élargie depuis quelques mois à l'espace public en raison du mouvement social des Gilets jaunes. Commencée à la fin du mois de novembre 2018, cette mobilisation a entraîné une production riche et diverse de recueils de revendications rapidement assimilés aux cahiers de doléances prérévolutionnaires. Dès les premiers moments de leurs rassemblements, certains Gilets jaunes ont en effet pris l'initiative de mettre en forme des demandes collectives dans ce qu'ils appellent déjà des cahiers de doléances. Dans plusieurs de ses expressions, la référence répétée à la Révolution française est ainsi l'un des traits singuliers du mouvement⁴. Début décembre 2018, l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF) décident, elles aussi, d'ouvrir en mairie ou sur une plateforme en ligne des « cahiers de doléances ». D'autres cahiers du même type, mais rarement du même nom, sont ensuite ouverts par certaines organisations syndicales sur des lieux de travail. Enfin, en janvier 2019, à la demande du président de la République Emmanuel Macron, des « cahiers citoyens et d'expression libre » sont ouverts dans 16 500 mairies et intégrés au dispositif du grand débat national, en particulier aux contributions citoyennes recueillies par sa plateforme en ligne. Les « cahiers » des maires ruraux et ceux du grand débat national, avec les revendications en ligne, ont ensuite été centralisés à partir de février 2019 au niveau des sous-préfectures puis des préfectures avant que la numérisation n'en soit confiée à la Bibliothèque nationale de France.

Depuis quelques mois, plusieurs voix, scientifiques, politiques ou citoyennes (dont l'association Rendez les doléances !), réclament un large accès à ces cahiers de doléances du XXI^e siècle. Leurs formes matérielles sont très variées et recouvrent, entre autres, des inscriptions dans des cahiers, des courriers, des messages électroniques. Si, comme le suggère l'ouvrage de P. Serna, voir les cahiers de doléances de 1789 aura pris, pour le grand public, 230 années, il est fort probable que ce temps

4. Sophie WAHNICH, « Révolution française : un scénario inactuel pour les gilets jaunes », *Condition humaine/Conditions politiques*, 1, 2020, <https://dx.doi.org/10.56698/chcp.124>.

d'attente soit beaucoup plus court en ce qui concerne les cahiers de doléances des Gilets jaunes. Au niveau des archives départementales, des consultations ont pu commencer dès le mois d'avril 2019. Bien entendu, si des informations privées et personnelles sont présentes dans les documents, le délai d'accès reste de 50 ans. Comme pour toutes les archives de ce type cependant, des dérogations sont possibles. S'agissant de la numérisation et de la transcription des cahiers recueillis par l'État, les opérations ont été sous-traitées à un consortium de sociétés privées. À ce jour, elles sont restées très opaques et il existe plusieurs raisons de penser que ces opérations sont incomplètes. La consultation de ces pièces numérisées est par ailleurs soumise à des procédures arbitraires et peu transparentes, d'où la demande, portée en novembre 2023 par la députée écologiste Marie Pochon, de donner accès, pour l'ensemble des Français, aux 19 899 cahiers de doléances et aux 464 748 pages que près de 2 millions de Françaises et Français ont écrits durant les trois mois du grand débat national.

Pour plusieurs spécialistes, l'anonymisation des sources n'est pas un obstacle insurmontable, même s'il a un coût. Plusieurs équipes de recherche ayant exprimé leur intérêt pour ce fond n'en restent pas moins encore en attente d'une dérogation. Or le rapport final sur le grand débat national, publié en juin 2019, n'a pas permis de traitement scientifique satisfaisant des doléances exprimées par le mouvement⁵. L'approche, quantitative, conduite exclusivement à l'échelle nationale, à quoi s'ajoute l'exclusion des cahiers de l'AMRF (qui couvrent pourtant 5 000 communes), ne permet pas de prendre en compte le niveau local – contexte qui semble le plus pertinent à la plupart des observateurs du mouvement pour comprendre une part importante de ses demandes.

Malgré ces obstacles, quelques recherches sont apparues, ou sont en cours, sur les cahiers des Gilets jaunes ainsi que sur les « cahiers » du grand débat national. Sans surprise, pour l'instant, les questions de recherche qu'ils suscitent retrouvent le plus souvent celles qui ont déjà traversé l'historiographie des cahiers de doléances prérévolutionnaires. Sur le terrain de l'étude de contenu, les techniques au sujet de l'analyse textuelle informatisée ont cependant évolué depuis les travaux d'Alphonse Dupront ou les grands tableaux des historiens nord-américains Gilbert Shapiro et John Markoff⁶.

En Gironde, l'étude des cahiers de doléances, quelles que soient leurs origines, étatiques ou pas, a donné lieu à un colloque en novembre 2022 qui a été publié depuis lors⁷. L'analyse des doléances a d'abord été souhaitée par certains Gilets jaunes eux-mêmes à partir de février 2020, qui ont contacté le collectif de

5. Cognito BLUENOVE et Roland BERGER, « Analyse des contributions libres : cahiers citoyens, courriers et emails, comptes rendus des réunions d'initiative locale », Rapport final, Paris, Grand débat national, 14 juin 2019 et *id.*, « Synthèse par thèmes : Analyse des contributions libres : cahiers citoyens, courriers et emails, comptes rendus des réunions d'initiative locale », Paris, Grand débat national, 9 avril 2019.

6. Gilbert SHAPIRO et John MARKOFF, *Revolutionary Demands: A Content Analysis of the Cahiers de Doléances of 1789*, Stanford, Stanford University Press, 1998.

7. Magali DELLA SUDDA, Jean-Pierre LEFÈVRE et Pierre ROBIN (dir.), *De la valse des ronds-points aux cahiers de la colère*, Bordeaux, Rebellio éditions, 2023.

chercheurs mené par la politiste Magali Della Sudda. Elle a donné lieu, pour le moment, à une étude thématique conduite à partir d'une analyse lexicométrique menée à l'aide du logiciel IRaMuTeQ inspiré par la méthode de Reinert. L'enquête est conduite par un collectif de spécialistes et de protagonistes, et fait aussi l'objet de thèses en cours de production dont celle du politiste Samuel Noguera sur les cahiers girondins. En Creuse, les premières recherches de la linguiste Manon Pengam ont permis de donner un aperçu de l'énonciation des Gilets jaunes en s'appuyant sur l'analyse du discours développée par Dominique Maingueneau et ses disciples à distance de l'analyse sémantique. Coordonné par la linguiste Sabine Ploux, un groupe de chercheuses et chercheurs de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de l'Institut géographique national (IGN), qui suit la méthode des « atlas sémantiques » développée par la chercheuse, projette de mettre en ligne des doléances en permettant de les situer sur le territoire. Marion Bendinelli propose quant à elle une typologie des contributions et des rédactrices et rédacteurs à partir du cahier citoyen de la ville de Dole. Dans un autre registre, la géographe Marie-Vic Ozouf-Marignier utilise les cahiers citoyens pour étudier leur incidence sur les politiques publiques d'aménagement du territoire depuis 2019. D'autres recherches encore sont en cours.

Les premiers résultats des travaux portant sur les cahiers dérivés du mouvement des Gilets jaunes montrent qu'il est fondamental de distinguer les rédacteurs et le contenu des « cahiers citoyens » venus du grand débat national de ceux des autres cahiers. Ils montrent aussi qu'il existe une parole « jaune » d'origine populaire – même si la sociologie de cette prise de parole reste à préciser – dans une société où le rapport à l'écrit est bien différent de ce qu'il était en 1789. En 2018-2019, le parti pris sociologique et méthodologique de P. Serna est incontestable.

S'il peut paraître trivial, ce constat va toutefois à l'encontre d'un certain nombre de jugements qui, même lorsqu'ils étaient intéressés par le mouvement des Gilets jaunes, n'y ont pas décelé de revendications claires ni de demandes fortes. Une partie de la sociologie politique française émet régulièrement des doutes sur les capacités d'énonciation politique légitime des classes populaires. Telle était aussi, par exemple, l'appréciation livrée par Bruno Latour lorsqu'il écrivait en 2019 que les Gilets jaunes n'étaient pas « capable[s] d'articuler des positions politiques⁸ ». L'anthropologue avait pourtant pris au sérieux l'analogie entre les cahiers citoyens du grand débat national – plus que pour les cahiers issus du mouvement – et les cahiers de doléances de 1789 puisqu'il appelait lui-même, pendant le mouvement, à la rédaction de « nouveaux cahiers de doléances » qui suivraient une méthodologie spécifique, inventée par lui. Il l'a mise en place à partir de cette période, raffinée pendant le confinement de 2019, et testée ensuite à plusieurs reprises, avant sa mort en octobre 2022, notamment dans le département de l'Indre et en Charente limousine, à Saint-Junien.

8. Bruno LATOUR, « Les nouveaux cahiers de doléances. À la recherche de l'hétéronymie politique », *Esprit*, 2019, p. 103-113.

La comparaison scientifique des doléances de 1789 avec celles de 2019 n'est cependant pas encore à l'ordre du jour des recherches en sciences sociales, même si elle est envisagée par certains. Sur le fond comme sur la forme, les revendications de 2019 ont certainement peu en commun avec celles de 1789 si ce n'est que plusieurs d'entre elles sont, comme l'écrit P. Serna, « sidérantes » pour l'époque où elles s'expriment : elles en devancent les horizons d'attente, annonçant déjà, peut-être, l'avenir des combats pour la justice. Indépendamment des différences évidentes de contexte entre deux époques aussi éloignées, qui rendra difficile l'opération de comparaison, il faut surtout souligner l'importance des procédures de rédaction, très différentes d'une période à l'autre. Alors que les cahiers de 2019 mélangent des doléances individuelles et des doléances collectives, ceux de 1789 ont été d'emblée rédigés dans le cadre collectif d'assemblées locales.

Malgré cette dissemblance fondamentale, il ne fait aucun doute qu'un retour par les grands débats historiographiques qu'ont suscités les cahiers de 1789 et qui ont été rappelés ici permettrait de mieux cerner les problèmes à poser aux cahiers citoyens et aux cahiers des Gilets jaunes ainsi que les méthodes qu'ils réclament. L'ouvrage de P. Serna n'engage pas cette confrontation, mais sa date de publication, presque un an après le mouvement des Gilets jaunes et ses doléances, aura permis, comme par un heureux hasard, d'ouvrir le débat.

LAURENT JEANPIERRE

Laurent.Jeanpierre@univ-paris1.fr

AHSS, 79-1, 2024, 10.1017/ahss.2024.38